

**MAIRIE  
DE  
SERRAVAL****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le vingt-trois février deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent HUDRY-CLERGEON, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 12

Résultats des votes	Pour : 7	Contre : 2	Abstention : 3
---------------------	----------	------------	----------------

**Présents** : Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX, Sarah PAILLOT, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Philippe MOLON, Stéphane GUYONNAUD, Julien MICHEL, Nathalie MASSART, Sylvain SOBOTA et Stéphane TISSOT.

**Absent excusé** : Philippe ROISINE.

**A donné pouvoir** : Philippe ROISINE à Vincent HUDRY-CLERGEON.

**Absent** : Yann HARDY.

Madame Chrystel DEMIZIEUX est nommée secrétaire de séance.

DEL_02082026	Objet : SUBVENTION 2026 A LA FARANDOLE DE MANIGOD
--------------	---

**Vu** la délibération n° DEL\_03052022 du 21 février 2022 relative à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association La Farandole de Manigod,

**Vu** la demande de subvention sollicitée par La Farandole de Manigod en date du 16 janvier 2026,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la convention conclue en 2022 avec l'association La Farandole de Manigod pour l'accueil des enfants de Serraval en crèche ou en centre de loisirs, une annexe est établie chaque année pour prendre en compte l'évolution du nombre d'enfants fréquentant les deux structures et sur la base des heures facturées en 2025, après présentation des comptes de la structure et à réception de la sollicitation

Pour 2026, la sollicitation est la suivante :

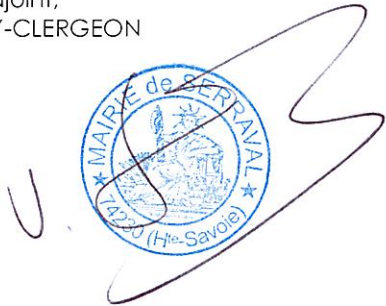
- Crèche : 44 300 €,
- Centre de loisirs : 24 900 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,**

- **DECIDE** d'allouer à la Farandole de Manigod la somme de 69 200 € au titre de l'année 2026 telle que sollicitée dans le document ci-après annexé.

**Le vingt-trois février deux mille vingt-six,**

Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Vincent HUDRY-CLERGEON



A blue circular official stamp of the Municipality of Serraval (Haute-Savoie) is overlaid with a large, stylized signature in blue ink.

La Secrétaire de séance,  
Chrystel DEMIZIEUX



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CD', is written over the text of the secretary's name.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,  
Philippe ROISINE.



A blue circular official stamp of the Municipality of Serraval (Haute-Savoie) is overlaid with a large, stylized signature in blue ink.